



Burkina Faso



*Au service
des peuples
et des nations*

Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF) – Première Révision-

Effet UNDAF 3: La gouvernance politique, administrative, locale et économique est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité genre

Produits escomptés: Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de Droit, l'égalité de genre et l'effectivité des droits humains.

Résultats attendus: La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et les autres acteurs du processus électoral, notamment le Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat, le Conseil supérieur de la Communication, sont rendus plus efficaces dans l'organisation et le suivi des élections.

Agence d'exécution: PNUD

Partenaire de mise en œuvre : Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

Description sommaire

Le PNUD et les Partenaires au développement du Burkina Faso, participants au présent projet, visent principalement à apporter un appui à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), ainsi qu'aux autres institutions républicaines impliquées dans le processus électoral, en vue de l'organisation d'élections législatives et municipales libres, transparentes, crédibles et inclusives. Cette assistance technique et financière qui s'inscrit dans le cadre d'un processus électoral pérenne, vise à renforcer les capacités de la CENI et de l'administration électorale du Burkina Faso, leur permettant ainsi de conduire de manière efficiente un processus électoral conforme aux standards internationaux, dans

Période du Programme : _1/01/2011-31/12/2015_____

Composante du Programme de Pays : Programme de Renforcement de la Gouvernance _____

Titre du projet: Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

Atlas Award ID:

Date de démarrage: 1/07/2012
Date de clôture estimée: 31/05/2013

Date du CLEP: 24/05/2012

Date du COPIL : 04/10/2012

Budget Indicatif

Total ressources nécessaires **9.350.288 USD**

Total ressources allouées: 8.081.642 USD _____

- Gouvernement : Contributions en nature _____
- Ressources régulières PNUD **405 000 USD**
 - Autres ressources en USD : **Luxembourg:** 621 118; **Danemark :** 544.022 ; **Suède :** 734.214 ; **Suisse :** 1.916.284 ; **Union européenne :** 3.861.004

Budget non couvert : 1.268.996 USD _____
Contributions en nature :

Approuvé par :

Ministre de l'Economie et des Finances

Bemba

09 NOV 2012

Signature

Date

PNUD:
Représentant Résident

[Signature]

12 NOV 2012

Signature

Date

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	1
II.	COMPOSANTES DU PROJET	2
	II.1. Composante 1- Gestion et Coordination du Projet d'Assistance Technique Electorale	2
	II.2. Composante 2 : Appui à la CENI et aux autres Institutions indépendantes pour l'organisation des scrutins de 2012	2
	II.3. Composante 3 – Éducation civique électorale, sensibilisation des électeurs et communication institutionnelle	3
	II.4. Composante 4 : Formation du Personnel Électoral	3
III.	CADRE DES RESSOURCES ET DES RESULTATS.....	6
IV.	ANNEXES.....	10
	IV.1 Budget du Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (juillet 2012 - mai 2013)	10
	IV.2 Budget électoral consolidé – CENI 2012	20
	IV.3 Etat des contributions	24

SIGLES ET ABREVIATIONS

AN	: Assemblée Nationale
BV	: Bureau de Vote
CCRP	: Conseil Consultatif sur les Réformes Politiques
CCT	: Comité de Coordination Technique
CD	: Compact Disk ou Disque Compact
CDP	: Convention pour la Démocratie et le Progrès
CECI	: Commission Electorale Communale Indépendante
CEIA	: Commission Electorale Indépendante d'Arrondissement
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CPCR	: Centre Provincial de Compilation des Résultats
CTP	: Conseiller Technique Principal
DEX	: Direct Execution ou Exécution Directe
F.CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
IUTS	: Impôts Uniques sur les Traitements et Salaires
MATDS	: Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MBV	: Membre de Bureau de Vote
PAE-BF	: Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
UGP	: Unité de Gestion du Projet
USD	: Dollar Américain

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burkina Faso et les **Partenaires Techniques et Financiers**, agissant dans le cadre du présent projet géré par le **Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**, ont approuvé, en date du 17 juillet 2012, un projet dénommé « **Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012** », **PAE-B** en sigle, portant assistance technique et financière au processus électoral en cours à travers la mise en place d'un panier commun.

Le projet prend effet le 1^{er} juillet 2012 et sera clôturé le 31 mai 2013.

Sur un budget électoral global de 30.804.352.705 FCFA ; la contribution des Partenaires Techniques et Financiers arrêtée à 4.696.059.903 FCFA est affectée aux activités présentées à travers quatre composantes ci-après :

1. Gestion et coordination du Projet d'Assistance Technique Electorale ;
2. Appui à la CENI pour l'organisation des scrutins 2012 ;
3. Education civique/électorales, sensibilisation et communication ;
4. Formation du personnel électoral.

La décision du Gouvernement portant respectivement acquisition de la plate-forme de télécommunication auprès de l'entreprise luxembourgeoise SES et achat, à titre de précaution et par ses soins, des kits des bureaux de vote, a eu pour conséquence le transfert de ces deux éléments du budget du projet vers celui de la CENI.

Par ailleurs, d'une part, la Commission Electorale Nationale Indépendante a fait le constat de la nécessité de réajuster le budget électoral global pour prendre en compte les dépenses non initialement appréhendées' et, d'autre part, le PNUD a été sollicité, dans le cadre du présent projet, par les autres Institutions indépendantes intervenant dans le processus électoral en cours. Ces Institutions sont :

1. Conseil Constitutionnel : il est chargé de la supervision, du règlement du contentieux et de la proclamation des résultats définitifs des élections législatives ;
2. Conseil d'Etat : il est chargé de la supervision, du règlement du contentieux et de la proclamation des résultats définitifs des élections municipales ;
3. Conseil Supérieur de la Communication : il est chargé de la régulation des médias et de la communication en période électorale.

Le cahier de charges de ces trois Institutions indépendantes, complété par celui des Organisations de la société civile intervenant spécialement dans la campagne d'information et de sensibilisation électorales, contribuent sensiblement à améliorer l'organisation des élections crédibles ; ce qui est l'objectif principal du projet.

De même, tirant les enseignements des opérations d'enrôlement biométrique et d'inscription des candidats, la CENI a décidé de repenser la stratégie de formation des membres des bureaux de vote.

Au vu de tout ce qui précède, la CENI, le PNUD et les Partenaires Techniques et Financiers contribuant au panier commun ont au cours de la réunion du Comité de Pilotage du projet tenue le 04 octobre 2012, décidé du réaménagement du budget électoral global. Comme conséquences des amendements opérés, les principales composantes du projet se présentent comme suit :

II. COMPOSANTES DU PROJET

II.1. Composante 1- Gestion et Coordination du Projet d'Assistance Technique Electorale

Equipe du Projet

- 1 Conseiller Technique Principal/Project Manager (CTP) (11 Mois)
- 1 Expert Administration/Finance/Acquisitions (11 Mois)

Elle est appuyée par un personnel local de support ci-après :

- 1 Assistant/e Administratif/Finance (11 mois),
- 2 Chauffeurs (11 mois).

II.2. Composante 2 : Appui à la CENI et aux autres Institutions indépendantes pour l'organisation des scrutins de 2012

Ont été intégrés dans le Projet, les volets ci-après:

1. Développement et implémentation des quatre modules portant traitement des données électorales :

- Module de gestion des candidatures
- Module de traitement des résultats des votes
- Module de réception et de centralisation des résultats des votes
- Module de scannage et de transmission électronique des documents électoraux

2. Appui aux autres Institutions impliquées dans le processus électoral

En tant qu'intervenants constitutionnels dans l'organisation des élections crédibles, les besoins du Conseil Constitutionnel, du Conseil d'Etat et du Conseil Supérieur de la Communication, non pris en charge par le budget électoral à l'issue des sessions gouvernementales d'arbitrage, ont été intégrés au budget du projet. Il s'agit principalement des besoins exprimés dans les domaines suivants :

- Formation ;
- Sensibilisation, communication et animation des cadres de concertation ;
- Renforcement des capacités logistiques.

3. Plate-forme de télécommunication – Equipement complémentaire à charge du projet

3.1. Site miroir : équipement et opérationnalisation

Pour la sécurisation optimale des données électorales et en vue de doter la CENI d'un dispositif de traitement instantané des données électorales, parallèlement au Centre national de traitement, le projet rendra opérationnel un site de duplication et de traitement des données électorales. Equipement des Centres Provinciaux de Compilation des Résultats (CPCR) en matériel informatique.

3.2. Equipement des Centres Provinciaux de Compilation des Résultats en matériel informatique.

Les Centres Provinciaux de Compilation des Résultats seront équipés de quatre-vingt-dix (90) ordinateurs et d'un logiciel d'application pour la saisie, le traitement et la transmission des données électorales.

4. Expertise technique ponctuelle

Pour la cohérence et la lisibilité, l'expertise ponctuelle liée notamment à la création des bulletins de vote sécurisés et autres imprimés électoraux, au développement des systèmes d'information électoraux, à la formation, etc. a été intégrée dans la composante portant appui à la CENI et aux autres Institutions indépendantes pour l'organisation des scrutins législatifs et municipaux.

Des précisions apportées par la CENI au cours du processus électoral et considérant la nécessité de promouvoir autant que possible l'expertise nationale, le staff de prestataires de courte durée a été ainsi redimensionné :

4.1. Experts internationaux

- 1 Expert en Recensement Biométrique,
- 2 Experts en sécurisation des bulletins de vote (2 mois),
- 2 Experts en développement des systèmes d'information électoraux ;
- 1 Expert en télécommunication pour la transmission des résultats de vote (6 mois)
- 1 Expert en Education Civique Electorale, sensibilisation et communication (6mois)

4.2. Experts nationaux

- 1 Expert en Formation (6 mois) ;
- 1 Expert en Communication (2 mois) ;
- 1 Expert en procédures électorales (6 mois) ;
- 1 Expert Juridique (6 mois) ;
- 1 Expert en Planification – logistique (6 mois).

5. Renforcement des capacités institutionnelles de la CENI

Dans la perspective de la pérennisation des acquis du processus électoral et, par anticipation, pour les besoins des cycles électoraux subséquents et après l'organisation des sessions de travail et séminaires d'évaluation, la CENI sera dotée d'un équipement permettant l'entretien et la gestion décentralisée des données du fichier électoral.

II.3. Composante 3 – Éducation civique électorale, sensibilisation des électeurs et communication institutionnelle

Cette composante a été recentrée sur les activités de sensibilisation et d'information électorales qui seront principalement l'œuvre des Organisations de la Société Civile à travers le déploiement des projets sur terrain. A la demande de la CENI, le PNUD veillera, dans les limites des ressources disponibles au panier commun, à la revue et à la sélection des projets à financer.

II.4. Composante 4 : Formation du Personnel Électoral

1. Formation des membres des bureaux de vote

L'Unité de Gestion du Projet réalisera une formation à cascade selon la nouvelle stratégie ci-après schématisée :

Ateliers	Objectifs de formation	Nb. de jours	Nb. de participants par session	Nombre total de personnes à former	Nombre total de formateurs	Lieux	Nb. de groupes par site
Niveau 1: 2 ateliers de formation des formateurs nationaux à Ouaga et 1 autre atelier à Bobo	Former et mettre en place un pool de 90 formateurs nationaux (2x30 à Ouaga et 1x30 à Bobo) chargés de former le pool des formateurs des agents des bureaux de vote	3	30 pers. pour chacun des 3 ateliers Niveau requis: Bac+4	Au total 90 personnes à former Dont 60 personnes à former à Ouaga + 30 personnes à former à Bobo	6 formateurs dont 4 formateurs fournis par la CENI ou à recruter + 2 fournis par le Projet,	Ouaga Bobo	2 ateliers à Ouaga 1 atelier à Bobo
Niveau 2: 90 ateliers de formation des formateurs des agents des bureaux de vote dans chacun des 45 chefs-lieux de province	Former et mettre en place un pool de 52 formateurs des agents des bureaux de vote (dans chacun des 45 chefs-lieux de province, soit au total 2340 personnes formées)	3	26 pers. pour chacun des 2 ateliers à organiser dans chacun des 45 chefs-lieux de province Niveau requis: Bac+3	2340 personnes à former (26pers x 45 chefs-lieux de province x 2 ateliers)	90 formateurs à raison de 2 formateurs par chef-lieu de province	Les 45 chefs-lieux de province	90 ateliers (groupes) 2 ateliers dans chaque chef-lieu de province
Niveau 3: 2340 Ateliers de formation des membres des bureaux de vote	Former les agents des bureaux de vote dans les communes et arrondissements afin qu'ils remplissent efficacement leurs missions et rôles	3	30 personnes pour chacun des 2340 ateliers	Environ 70.000 personnes à former (14.000 BdV x 5)	2340 formateurs (70.0000/30)	370 communes/arrondissements	6 à 7 ateliers (groupes) de 30 personnes en moyenne dans chacun des 370 arrondissements ou communes

2. Formation des membres des Centres Provinciaux de Compilation des Résultats (CPCR)

Cette nouvelle requête de la CENI a été prise en compte et permet de :

1.1. Organiser la formation en cascade comme suit :

Niveau 0 : formation de 8 formateurs nationaux ;

Niveau 1 : formation de 90 formateurs provinciaux ;

Niveau 2 : formation de 225 préposés aux CPR.

1.2. Produire un guide des procédures et des modules de formation.

III. CADRE DES RESSOURCES ET DES RESULTATS

<p>Effet attendu: La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Conseil Constitutionnel, le Conseil d'Etat, le Conseil Supérieur de la communication et les autres acteurs du processus électoral sont rendus plus efficaces dans l'organisation et le suivi des élections.</p>					
<p>Indicateurs d'effets:</p>					
<p>MYFF Ligne de Service applicable: Systèmes et processus électoraux</p>					
<p>Stratégie de partenariat: Collaboration et transfert de compétence entre l'UGP et la CENI, d'une part, et, d'autre part, renforcement des capacités institutionnelles des autres Institutions indépendantes impliquées dans le processus électoral ; le PNUD assurant la coordination des partenaires et la mobilisation de ressources</p>					
<p>Titre du projet: Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAEB)</p>		<p>Résultats attendus et actions</p>		<p>Budget USDⁱⁱ</p>	
				<p>782.676</p>	
<p>I. Gestion et Coordination du Projet d'Assistance Technique Electorale</p>					
<p>Baseline :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Bureau de la CENI est nommé et les autres structures en place et opérationnelles 					
<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité de l'UGP à opérer selon son mandat Ressources mobilisées pour le processus Renforcement des capacités et transfert des compétences techniques à la CENI Satisfaction des partenaires sur les dispositifs de coordination du processus 					
		<p>I.1 L'unité de gestion est mise en place et renforce les capacités de la CENI et des autres Institutions indépendantes impliquées dans le processus électoral</p>			
		<p>Processus de Recrutement des experts</p>			
		<p>Recrutement du personnel national</p>			
		<p>I.2 Les équipements requis pour le fonctionnement de l'UGP sont définis et acquis dans les délais</p>			
		<p>Évaluation des besoins</p>			
		<p>Élaboration des spécifications techniques</p>			
		<p>Acquisition des équipements</p>			
		<p>Frais de fonctionnement</p>			
		<p>I.3 Les activités post-élections permettent la pérennisation du processus</p>			
		<p>Mise en exécution des activités postélectorales</p>			

II. Appui à la CENI et aux autres Institutions indépendantes pour l'organisation des scrutins de 2012

3.984.949

Baseline:

- Cadre légal et réglementaire à finaliser
- La nouvelle CENI ne dispose pas des capacités pour la constitution et le traitement du fichier électoral
- La CENI ne dispose pas d'une méthodologie et d'un cadre opérationnel de transmission et de traitement sécurisés des résultats de vote de nature à renforcer la crédibilité de la légitimité des urnes et du processus électoral
- La capacité opérationnelle des autres institutions impliquées dans le processus électoral est limitée
- La concertation inter institutionnelle est insuffisamment entretenue

Indicateurs :

- Délai de mise à disposition de l'application logicielle pour la transmission des résultats de vote
- Délai de mise à disposition des maquettes des bulletins de vote sécurisés
- Délai d'opérationnalisation du site miroir
- Les données électorales sont entretenues et archivées

II.1 Le cadre légal et réglementaire est finalisé

Concertation et finalisation d'éventuels amendements du cadre existant
Vulgarisation du cadre légal, campagne de sensibilisation

II.2 Les scrutins pour les législatives et les municipales de 2012 sont tenus

Planification stratégique et élaboration du plan logistique et opérationnel
Acquisition du matériel électoral
Déploiement du matériel électoral
Stockage du matériel électoral pendant et après les scrutins.

II.3 Les résultats de vote sont transmis par voie électronique

Production d'une étude sur la transmission des résultats de vote par voie électronique
Acquisition et installation des VSAT et Scanners aux CPR
Acquisition du matériel informatique pour les CPR, doté d'applications pour la centralisation et la transmission des résultats consolidés au niveau central
Développement et test des logiciels de traitement et de transmission des données électorales
Création des maquettes des bulletins de vote sécurisés et d'autres imprimés électoraux
Site miroir du Centre national de traitement des données électorales est opérationnel
Médias et communication sont régulés en période électorale

III. Communication Institutionnelle, Éducation civique et sensibilisation des électeurs

894.225

<p>BaseLine :</p> <ul style="list-style-type: none"> Existence d'ONG et d'organisations communautaires à la base ayant l'expérience de la participation aux élections précédentes Existence d'un cadre de régulation des médias et engagement des médias indépendants dans l'accompagnement du processus électoral <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de sessions de formations et de sensibilisation dispensées et nombre de personnes touchées ; Nombre, qualité et étendue (auditoires) des sessions de sensibilisation, d'éducation civique et des productions médiatiques sur le processus électoral Nombre d'observateurs nationaux et internationaux équipés en kit Intérêt manifeste des femmes suscité pour prendre part au processus électoral Intérêt manifeste des groupes défavorisés et marginalisés suscité pour prendre part au processus électoral 	<p>III.1 L'éducation civique électorale sensibilise les électeurs sur les procédures de vote, ainsi que leurs droits et devoirs en matière électorale</p> <p>Elaboration d'un plan d'éducation civique, d'une stratégie et d'un plan de communication</p> <p>Appui dans l'entretien des cadres de concertation CENI avec les membres de la société civile, des leaders d'opinion, des médias et des autres acteurs</p> <p>Exécution des activités de validation, contrôle et d'évaluation de l'exécution des formations et des productions médiatiques par les organisations de la société civile, la CENI et les autres acteurs</p> <p>Campagne intensive et extensive d'éducation civique et de sensibilisation</p> <p>III.2 Une observation électorale nationale et internationale permet une couverture efficace des scrutins</p> <p>Acquisition de Kits destinés aux observateurs</p> <p>Appui dans l'entretien du cadre de concertation CENI-Conseil Supérieur de la Communication</p> <p>Elaboration d'une stratégie de prise en question de la dimension genre dans le processus électoral</p> <p>Appui technique et plaidoyer pour la prise en compte du genre et des groupes défavorisés et marginalisés</p>	<p>CENI/PNUD</p>	<p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p>	
--	--	------------------	---	--

IV. Formation du Personnel Électoral

Baseline:

- Le personnel de la CENI et les agents électoraux temporaires en charge des opérations des scrutins, tant aux bureaux de vote qu'aux centres provinciaux de compilation des résultats; ne sont familiers avec les procédures
- Les capacités du personnel judiciaire et des auxiliaires de justice des juridictions de supervision des élections et du règlement du contentieux sont renforcées
- Les capacités des auxiliaires du Conseil Supérieur de la Communication sont renforcées

Indicateurs:

- Nombre des membres de la CENI et des agents électoraux formés
- Pour le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat : Nombre des magistrats, auxiliaires de justice et délégués formés ;
- Pour le CSC : Nombre des journalistes, des moniteurs des médias et autres auxiliaires formés

IV.1. Le personnel électoral maîtrise les procédures électorales

- Production de matériels de formation et de support
- Développer le contenu du matériel de formation pour le personnel électoral
- Séances de formations organisées sur tout le territoire

IV.2. Les agents électoraux maîtrisent et appliquent les procédures électorales

- Production de matériels de formation et de support
- Développer le contenu du matériel de formation pour les agents électoraux
- Séances de formations organisées sur tout le territoire à l'intention des agents électoraux sur les procédures relatives aux scrutins
- IV.3. Les délégués des Institutions judiciaires maîtrisent les règles de supervision des élections et du règlement du contentieux
- Production de matériels de formation et supports
- Organisation des sessions de formation

- IV.4. Les journalistes, les moniteurs des médias et autres auxiliaires du Conseil Supérieur de la Communication maîtrisent les règles de régulation des médias en période électorale
- Production de matériels de formation et supports
- Organisation des sessions de formation

2.685.847

CENI/PNUD

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

IV. ANNEXES

IV.1 Budget du Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (juillet 2012 - mai 2013)

LIGNES ET RUBRIQUES	BUDGET INITIAL EN USD (17/07/2012)	VARIATIONS		BUDGET REVISE EN USD (04/10/2012)	BUDGET REVISE EN EUROS
		-	+		
	1.415,429	922,349	+289,596	782,676	597,463
I.1. Unité de Gestion du Programme (Assistance technique et coordination)	490,368	182,868		307,500	234,733
I.1.1. Conseiller Technique Principal	253,434	47,184		206,250	157,443
I.1.2. Chargé de l'Administration et des finances	236,934	135,684		101,250	77,290
I.2. Experts ponctuels	731,481	731,481			
I.2.1. Expert en logistique	131,964	-131,964			
I.2.2. Expert en formation	131,964	-131,964			
I.2.3. Expert en communication et éducation électorale	128,964	-128,964			

I.2.3 bis Expert junior en communication et éducation électorale	47,988	-47,988				
I.2.4 Expert en télécommunication	128,964	-128,964				
I.2.5 Expert en Biométrie	47,988	-47,988				
I.2.6 Expert en sécurisation des bulletins de vote.	113,649	-113,649				
I.2.7. Autres Experts (Préférentiellement des Nationaux: Procédures électorales, Juriste et Planification logistique)						
I.3. Personnel d'appui du projet	40,480	5,000	-	+3,400	38,880	29,679
I.3.1. Assistant(e) administratif/Finance	33,000	-5,000			28,000	21,374
I.3.2. Chauffeur	7,480			+3,400	10,880	8,305
I.4. Equipement et Fonctionnement	153,100	3,000	-	+196,196	346,296	264,348
I.4.0. Location Bureau pour Unité de Gestion	28,800			+16,200	45,000	34,351
I.4.1. Véhicule 4 x 4	40,000			+40,000	80,000	61,069
I.4.2. Ordinateur portable	4,500			+0,450	4,950	3,779
I.4.3. Ordinateurs de bureau	4,500	-1,000			3,500	2,672
I.4.4. Imprimante (une monochrome + une couleur)	3,000			+3,812	6,812	5,200
I.4.5. Photocopieur	1,500			+3,500	5,000	3,817
I.4.6. Onduleur 2KVA	2,000	-1,000				

Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

I.4.7. Consommables informatiques et fournitures de bureau	5,000		+15,000	1,000	0,763
I.4.8. Maintenance et carburant pour le véhicule	10,000			20,000	15,267
I.4.9. Assurance de base pour véhicule	3,000	-1,000		10,000	7,634
I.4.10. Voyages internationaux	22,000		+48,000	2,000	1,527
I.4.11. Missions locales	18,000			70,000	53,435
I.4.12. Communication et téléphones	10,800			18,000	13,740
I.4.13. Location véhicule			+18,861	10,800	8,244
I.4.14. Mobilier de bureau			+4,000	18,861	14,398
I.4.15. Vidéo projecteur			+2,600	4,000	3,053
I.4.16. Ecran de projection			+0,400	2,600	1,985
I.4.17. Digital Sender (scan)			+7,500	0,400	0,305
I.4.18. Standard téléphonique + 10 postes			+6,878	7,500	5,725
I.4.19. Climatiseur 1,5 cv			+0,700	6,878	5,250
I.4.20. Electricité et Eau			+4,500	0,700	0,534
I.4.21. Missions NAM			+23,795	4,500	3,435
				23,795	18,164

Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

I.5. Evaluation et audit du projet					+90,000	90,000	68,702
Evaluation					+60,000	60,000	45,802
Audit					+30,000	30,000	22,901
Composante II - Appui à la CENI et aux autres Institutions pour l'organisation des scrutins 2012		4,500,340	-4,075,340	+3,559,949		3,984,949	3,041,946
II.1. Matériel électoral		4,500,340	-4,075,340	+235,000		660,000	503,817
II.1. Urnes transparentes grand format avec scellés (20 urnes/BV x 14 000)		560,000	-560,000				
II.2. Isolairs - 2 unités par BV (12 000 FCFA x 14 000 BV x 2 isolairs)		672,000	-672,000				
II.3. Encre indélébiles - 2 flacons par BV (12 000 FCFA x 14 000 BV x 2 flacons)		672,000	-672,000				
II.4. Encreurs - 2 unités par BV (1 500 FCFA x 14 000 BV x 2 unités)		84,000	-84,000				
II.5. Encre à tampon - 1 unité par BV (1 000 FCFA x 14 000 BV)		28,000	-28,000				
II.6. Encre à tampon rigide - 3 unités par BV (6 000 FCFA x 14 000 BV x 3 unités)		504,000	-504,000				
II.7. Stylos à billes: bleus et rouges [(100 F +100 F) x 14 000 BV x 5 Membres de BV]		28,000	-28,000				
II.8. Colle liquide - 1 unité par BV (1 000 FCFA x 14 000 BV)		28,000	-28,000				

II.9. Marqueurs - 1 unité par BV (750 FCFA x 14 000 BV)	21,000	-21,000				
II.10. Cire à cacheter 2 unités par BV (2 000 FCFA x 14 000 BV)	56,000	-56,000				
II.11. Cachets rectangulaires	70,000	-70,000				
II.12. Lampes à piles	210,000	-210,000				
II.13. Gilets électoraux pour le personnel (70 100) - 70 000 (5 par BV) + 100 (Bureau CENI et Cadres d'appui)	493,500	-493,500				
II.14. Plate forme pour la télécommunication/Site miroir	998,840	-648,840			350,000	267,176
II.15. Appui logistique - Ramassage matériel	75,000			+110,000	75,000	57,252
II.16. Achat deux véhicules pour CENI (opérations)				+35,000	110,000	83,969
II. 17. Logiciel - Audit				+90,000	35,000	26,718
II. 18. Ordinateurs portables pour la saisie des résultats (90 lap tops)					90,000	68,702
II.2. Experts ponctuels				+858,243	858,243	655,147
II.2.1. Expert en logistique				+131,964	131,964	100,736
II.2.2. Expert en formation				+131,964	131,964	100,736
II.2.3. Expert en communication et éducation électorale				+128,964	128,964	98,446
II.2.3 bis Expert junior en communication et éducation électorale				+2,000	2,000	1,527
II.2.4 Expert en télécommunication				+67,500	67,500	51,527

Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

II.2.5 Expert en Biométrie			+128,964	128,964	98,446
II.2.6 Expert en sécurisation des bulletins de vote.			+47,988	47,988	36,632
II.2.7. Autres Experts (Préférentiellement des Nationaux: Procédures électorales, Juriste et Planification logistique)			+113,649	113,649	86,755
II.2.8. Expert en développement des logiciels			105,250	105,250	80,344
II.3. Appui aux autres institutions impliquées dans le processus			+901,460	901,460	688,137
<u>Conseil constitutionnel</u>					
- Formation des juges et greffes et sur la réception et l'étiquetage des plis			+150,460	150,460	114,855
- Rencontre de concertation					
- Renforcement des capacités logistiques					
<u>Conseil d'Etat</u>					
- Formation des délégués, agents de recensement, des magistrats sur le contentieux et formation sur le logiciel des résultats			+450,000	450,000	343,511
- Sensibilisation sur le rôle de l'institution, publi-reportage, sensibilisation des médias					
- Equipement, matériel et fournitures de bureau					
<u>Conseil Supérieur de la Communication</u>					
- Formation et prise en charge des correspondants			+301,000	301,000	229,771
- Concertations, production et diffusion supports					

Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

- Logistique et Appui aux parties prenantes					+1,565,246	1,565,246	1,194,845
II.4. Renforcement des capacités institutionnelles							
-Pérennisation des acquis du processus électoral 2012 et organisation des ateliers/séminaires					+435,796	435,796	332,669
-Équipement informatique pour l'archivage électronique et pour la gestion décentralisée des données électorales					+1,129,450	1,129,450	862,176
Composante III – Éducation civique/électorale, sensibilisation et communication					+341,825	894,225	682,615
Publicité, Sensibilisation et Communication Institutionnelle							
III.1. Communication à la radio	60,000						
III.2. Communication dans la presse écrite	20,000						
III.3. Spots radiodiffusés (conception et diffusion)	40,000						
III.4. Spots télé (conception et diffusion)	200,000						
III.5. Couverture médiatique	82,300						
III.6. Appui aux OSC, média et leaders d'opinion pour la sensibilisation et l'éducation électorale	502,400				+291,825	794,225	606,279
III.7. Kits pour observateurs internationaux	20,000					20,000	15,267
III.8. Badges pour observateurs nationaux et internationaux	30,000					30,000	22,901
III.9. Visibilité PFT (production logos, autocollants ...)					+35,000		26,718

III. 10. Flotte de communication pour la supervision et le suivi des projets financés (GSM + crédits d'appels)				+15,000	15,000	11,450
Composante IV – Formation du Personnel Électoral						
	1,514,150	-1,514,150	+2,685,847	2,685,847	15,000	2,050,265
IV.1. Formation des membres des bureaux de vote aux opérations électorales						
IV.1.1. Niveau I – Provinces (415 démembrements)	48,750	-48,750				
IV.1.1.1. Prise en charge des membres des BV à former (2 000 FCFA x 3 jours x 6 personnes x 415)	29,880	-29,880				
IV.1.1.2. Indemnités de transport des démembrements (50 FCFA x 85 kms x 370 CECI/CEIA x 6 personnes)	18,870	-18,870				
IV.1.2. Niveau II – Communes	1,435,000	-1,435,000				
IV.1.2.2. Indemnités de transport des personnes à former (50 FCFA x 85 kms x 70 000 MBV)	595,000	-595,000				
IV.1.2.3. Prise en charges des personnes à former (2 000 FCFA x 3 jours x 70 000 MBV)	840,000	-840,000				
Total IV-1 : Formation des membres des bureaux de vote aux opérations électorales	1,483,750	-1,483,750				
IV.2. Matériels pour la formation des membres des BV aux opérations électorales						
IV.2.1. Niveau I – Provinces	2,400	-2,400				
IV.2.1.1. Fournitures - Cahiers de 200 pages	1,800	-1,800				
IV.2.1.2. Fournitures - Stylos à billes (paquets)	600	-600				
IV.2.2. Niveau II – Communes	28,000	-28,000				

IV.2.2.1. Fournitures - Cahiers de 200 pages	14,000	-14,000			
IV.2.2.2. Fournitures - Stylos à billes (paquets)	14,000	-14,000			
Total IV-2 : Matériels pour la formation des membres des BV aux opérations électorales	30,400	-30,400			
FORMATIONS EN CASCADE DES MEMBRES DES BUREAUX DE VOTE ET DE DEPOUILLEMENT			+2,330,847	2,330,847	1,779,273
<u>Niveau 0:</u> Validation outils de formation -atelier CENI et UGP			+1,240	1,240	947
<u>Niveau 1:</u> 2 ateliers de formation de 90 formateurs à Ouaga et à Bobo			+14,304	14,304	10,919
<u>Niveau 2:</u> Formation de 2340 formateurs provinciaux dans chacun des 45 chefs-lieux de province			+304,380	304,380	232,351
<u>Niveau 3:</u> Formation de 70 000 agents de bureaux de vote			+1,681,800	1,681,800	1,283,817
Impression des manuels de formation et autres supports			+248,123	248,123	189,407
Honoraires des prestataires pour le recrutement des formateurs			+15,000	15,000	11,450
Honoraires des prestataires pour le paiement des frais de formation (jusqu'aux niveaux communal et d'arrondissement)			+66,000	66,000	50,382
IV-3 Formation en cascade des préposés aux Centres provinciaux de compilation des résultats			+355,000	355,000	270,993

IV.3.1. Niveau O: Validation outils de formation -atelier CENI et UGP			+1,240	1,240	947
IV.3.2. Niveau 1: 1 atelier de formation de 8 Formateurs Nationaux à Ouaga			+3,500	3,500	2,672
IV.3.3. Niveau 2: 16 ateliers de formation de 180 Formateurs Provinciaux à Ouaga			+45,260	45,260	34,550
IV.3.4. Niveau 3: 45 ateliers de formation de 900 préposés aux Centres provinciaux de compilation des résultats (au niveau des 45 chefs-lieux de province)			+185,000	185,000	141,221
IV.3.5. Impression des manuels de formation et autres supports			+120,000	120,000	91,603
Total partiel 1	8,384,619	-6,914,139	+6,877,217	8,347,697	6,372,289
Divers imprévus (5%)	419,231			417,385	318,614
Total partiel 2 (Total partiel 1 + Divers)	8,803,850			8,765,082	6,690,903
Total partiel pour application frais de gestion*	8,403,850			8,360,082	6,381,742
Frais de gestion (7%)	588,270			585,206	446,722
TOTAL GENERAL	9,392,120			9,350,288	7,137,625

(*) Ce total est égal au total partiel 2 - contribution du PNUD.

IV.2 Budget électoral consolidé – CENI 2012



BUDGET ELECTORAL CONSOLIDE CENI 2012

Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAEB)

Planification et budgétisation des activités du Projet

Juillet 2012 à Mai 2013

Lignes et Rubriques	MONTANT USD	CENI		UGP	
		USD		USD	
Composante I- Gestion et Coordination du Programme d'Assistance Technique	782.676	0		782.676	
I-1. Assistance technique et coordination	307.500	0		307.500	
I-1.1. Conseiller Technique Principal	206.250	0		206.250	
I.1.2. Chargé de l'Administration et des Finances	101.250			101.250	
I.2. Personnel d'appui du projet	38.880	0		38.880	
I.2.1. Assistant administratif / Finance	28.000	0		28.000	
I.2.2. Chauffeur	10.880	0		10.880	
I.3. Equipement et fonctionnement	346.296	0		346.296	
I.3.1. Location Bureau pour unité de gestion	45.000	0		45.000	
I.3.2. Véhicule 4x4	80.000	0		80.000	

Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

I.3.3. Ordinateur portable	4.950	0	4.950
I.3.4. Ordinateurs de bureau	3.500	0	3.500
I.3.5. Imprimante (une monochrome + une couleur)	6.812	0	6.812
I.3.6. Photocopieur	5.000	0	5.000
I.3.7. Onduleur 2KVA	1.000	0	1.000
I.3.8. Consommables informatiques et fournitures de bureau	20.000	0	20.000
I.3.9. Maintenance et carburant pour le véhicule	10.000	0	10.000
I.3.10. Assurance de base pour véhicule	2.000	0	2.000
I.3.11. Voyages internationaux	70.000	0	70.000
I.3.12. Missions locales	18.000	0	18.000
I.3.13. Communication et téléphones	10.800	0	10.800
I.3.14. Location de véhicule	18.861	0	18.861
I.3.15. Mobilier de bureau	4.000	0	4.000
I.3.16. Vidéo Projecteur	2.600	0	2.600
I.3.17. Ecran de projection	400	0	400
I.3.18. Digital sender	7.500	0	7.500
I.3.19. Standard téléphonique	6.878	0	6.878
I.3.20. Climatiseur	700	0	700
I.3.21. Electricité et eau	4.500	0	4.500
I.3.22. Missions NAM	23.795	0	23.795
I.4. Evaluation et audit du projet	90.000	0	90.000
I.4.1. Evaluation	60.000	0	60.000
I.4.2. Audit	30.000	0	30.000
Composantes II - Appui à la CENI pour l'organisation des scrutins 2012	12.125.651	8.140.702	3.984.949
II.1. Matériel électoral	8.800.702	8.140.702	660.000
II.1.3. Fournitures électorales	1.624.702	1.624.702	0
II.1.4. Matériel spécifique électoral	3.516.000	3.516.000	0
II.1.5. Plate forme de traitement de données électorales (province vers niveau central)	3.000.000	3.000.000	0
II.1.6. Plate forme de télécommunication-Site miroir du serveur central	350.000	0	350.000
II. 1.7. Plate forme de télécommunication / Assistance technique	PM	PM	PM

Projet d'Appui aux Élections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

II.1.8. Appui logistique - Ramassage matériel	75.000	0	75.000
II.1.9. Achat de véhicules pour la CENI	110.000	0	110.000
II.1.10. Logiciel de gestion des candidatures et des resultats_ Audit	35.000	0	35.000
II.1.11. Ordinateurs portables pour la saisie des resultats (90 laptops)	90.000	0	90.000
II.2. Expert ponctuel	858.243		858.243
II-2.1. Experts en logistique	131.964	0	131.964
II-2.2. Expert en formation	131.964	0	131.964
II-2.3. Expert en communication et éducation électorale et éducation électorale	128.964	0	128.964
II-2.3. (bis) Expert junior en communication et éducation électorale	2.000	0	2.000
II-2.4. Expert en télécommunication	67.500	0	67.500
II-2.5. Expert en biométrie	128.964	0	128.964
II-2.6. Expert en sécurisation des bulletins de vote	47.988	0	47.988
II-2.7. Autres experts	113.649	0	113.649
II-2.8. Expert en développement des logiciels	105.250	0	105.250
II.3. Appui aux autres institutions impliquées dans le processus	901.460	0	901.460
II.3. 1. Conseil constitutionnel	150.460	0	150.460
II.3. 2. Conseil Conseil d'état	450.000	0	450.000
II.3.3. Conseil Supérieur de la Communication	301.000	0	301.000
II.4. Renforcement des capacités institutionnelles	1.565.246	0	1.565.246
Pérenisation des acquis du processus électoral 2012		0	
Ateliers et séminaires	435.796	0	435.796
Equipement pour archivage électronique et gestion décentralisée des données électorales	1.129.450	0	1.129.450
Composante III - Education civique/électoral, sensibilisation et communication	1.296.525	402.300	894.225
III-1. Communication à la radio	60.000	60.000	0
III-2. Communication presse écrite	20.000	20.000	0
III-3. spots radiodiffusés (confection et diffusion)	40.000	40.000	0
III-4. Spot télé (conception et diffusion)	200.000	200.000	0

Projet d'Appui aux Elections Législatives et Municipales du Burkina Faso 2012 (PAE-BF)

III-5. Couverture médiatique	82.300	82.300	0
III-6. Appui aux OSC, média et leaders d'opinion pour la sensibilisation et éducation citoyenne	794.225	0	794.225
III-7. Kits pour observateurs internationaux	20.000	0	20.000
III-8. Badges pour observateurs nationaux et internationaux	30.000	0	30.000
III-9. Production de logos et autocollants	35.000	0	35.000
III-10. Flotte de communication pour la supervision et le suivi des projets financés	15.000	0	15.000
Composante IV - Formation du Personnel Electoral et des démembrements de la CENI	2.685.847		2.685.847
IV.1. Formation des membres des bureaux de vote aux opérations électorales	2.330.847	0	2.330.847
<i>Formation en cascade</i>			
Niveau 0	1.240		1.240
IV.1.1. Niveau I - Province (415 démembrement)	14.304		14.304
IV.1.2. Niveau II – Communes	304.380		304.380
Niveau III - Formation de 70 000 agents de bureau de vote	1.681.800		1.681.800
Impression manuels de formation et autres supports	329.123		329.123
Honoraires des formateurs			
IV.2. Centres provinciaux de compilation des résultats	355.000		355.000
IV.2. 1. Ateliers de formation	235.000		235.000
IV.2.2. Impression de manuels et autres supports de formation	120.000		120.000
		0	
V. Impression des documents électoraux	8.228.000	8.228.000	0
V.I. Recensement biométrique des électeurs	38.446.421	38.446.421	0
Frais de gestion	PM	PM	PM
Total Général	63.565.120	55.217.423	8.347.697

IV.3 Etat des contributions

Prévision budgétaire initiale (en \$US)

Promesses	PNUD	Gap	Total
7.676.642	405.000	1.268.996	9.350.638

Nouvelle estimation budgétaire

Accords signés	PNUD	Promesses	Total
3.815.638	405.000	3.861.004	8.081.642

		En Devises				En \$US				
	Partenaires	Promesses	Accords signés	Fonds reçus	Ressources attendues	% fonds reçus / promesse	Promesses	Accords signés	Fonds reçus	Ressources attendues
1	PNUD (US\$)	405.000	405.000	405.000	0	100,00%	405.000	405.000	405.000	0
2	Union Européenne (Euros)	3.000.000			3.000.000	0,00%	3.861.004	0		3.861.004
3	Suède (SEK)	5.000.000	5.000.000	5.000.000		100,00%	734.214	734.214	734.214	0
4	Danemark (DKK)	3.192.000	3.192.000	3.192.000		100,00%	544.022	544.022	544.022	
5	Luxembourg (Euros)	500.000	500.000	500.000		100,00%	621.118	621.118	621.118	
6	Suisse (CHF)	1.800.000	1.800.000		1.800.000	0,00%	1.916.284	1.916.284	1.916.284	
7										
Total							8.081.642	4.220.638	4.220.638	3.861.004

Il en est notamment ainsi des CPR qui seront dotés du matériel informatique et d'un personnel non initialement appréhendés par les prévisions budgétaires initiales.

" Ce budget ne contient pas les frais de gestion (usd 585,206) et les divers (usd 417,385)